

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session spéciale du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 13 février 2007, à 16 h 30 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Madame la pro-maire, Pierrette Larouche

Messieurs les conseillers

Julien Dufour
Martial Hovington
Patrice Imbeault

Est également présente : Madame la directrice générale
et secrétaire-trésorière, Myriam Lessard

Est absent : Monsieur Francis Bouchard, maire

ORDRE DU JOUR

1. Dépôt de la lettre de démission de M. Luc Gilbert, conseiller au siège no.3;
2. Résolution pour signature de la Municipalité;
3. Formation comité d'incendie;
4. Nomination du pro-maire;

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :

Madame la pro-maire constate que le quorum est respecté et déclare a session légalement constituée.

07-02-1825 Acceptation de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que déposé.

Dépôt de la lettre de démission de M. Luc Gilbert

Les membres du conseil municipal sont avisés de la vacance laissé par M. Luc Gilbert suite au dépôt de sa lettre de démission en date d'aujourd'hui.

07-02-1826 Signataires autorisés de la municipalité

CONSIDÉRANT la vacance de M. Luc Gilbert, au poste de conseiller no.3 en date du 13 février dernier;

CONSIDÉRANT QUE M. Luc Gilbert agissait à titre de signataire autorisé à signer pour et au nom de la municipalité, les effets bancaires et autres documents en l'absence du maire;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière, Myriam Lessard, le maire, Francis Bouchard et en cas de l'absence de l'un ou de l'autre, madame Pierrette Larouche soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, les effets bancaires et autres documents municipaux nécessaires à la bonne marche de la municipalité,

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière, Myriam Lessard, le maire, Francis Bouchard et en cas de l'absence de l'un ou de l'autre, madame Pierrette Larouche soient autorisés à signer les effets bancaires et autres documents pour et au nom de la Commission municipale des loisirs des Bergeronnes,

QUE les changements de signataires soient effectifs en date de 14 février 2007

07-02-1827 Formation d'un comité d'incendie

CONSIDÉRANT la vacance laissée par la démission de Monsieur Luc Gilbert;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gilbert était le représentant officiel de la Municipalité des Bergeronnes au Comité inter-municipal de Forestville

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Bergeronnes doit prendre des décisions imminentes dans le dossier du service d'incendie

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller Patrice Imbeault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QU'il ait un comité d'incendie de former et que celui-ci soit opérationnel immédiatement

Les personnes désignées par le conseil sont : Messieurs Patrice Imbeault, Julien Dufour, Victor Bouchard, Pascal Gaudreault, Pierre Poirier et madame Myriam Lessard, d'office.

07-02-1828 Nomination du pro-maire

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ par le conseiller M. Julien Dufour
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Madame Pierrette Larouche soit nommée pro-maire pour ce semestre finissant en juin 2007.

07-02-1829 Fermeture de la session

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault
APPUYÉ par le conseiller Martial Hovington
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente session soit levée à 17 h 15.

Madame Pierrette Larouche
Pro-maire

Madame Myriam Lessard
Secrétaire-trésorière
et directrice générale